

Gérer une copropriété



Durée : 5 journées (35 h)



Sessions : nous consulter



Lieu : 100% en distanciel



Public concerné : Copropriétaire ou toute personne souhaitant se former à la copropriété



Prérequis : pas de prérequis nécessaire



Animateur(trice) :

Comptable diplômé(e) Bac+5 minimum + compétences professionnelles



Compétences visées :

Administrer des biens immobiliers en copropriété par les syndic non-professionnels ou professionnels



Action et sanction de l'action :

Action : article L. 6313-1-1° du Code du travail

Sanction : Attestation individuelle de formation avec résultat de l'évaluation et Certificat de réalisation.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Plateforme avec solutions d'accessibilité



Modalités et délais d'accès :

A réception du formulaire d'inscription, **convention de formation**, à retourner dûment signée et revêtue du cachet, 10 jours minimum avant le début de la formation. Seul le règlement global génère l'inscription définitive.



Tarif : 2 730,00 € (Deux mille sept cent trente euros) / apprenant, soit 78,00 € / heure.
TVA non applicable, art. 261.4.4° a du CGI



Objectifs :

Savoir rédiger une assemblée générale de copropriétaire
Etre apte à établir un budget prévisionnel
Savoir assurer le suivi comptable et technique de la copropriété



Programme :

► **La découverte de la copropriété**

Identifier les grandes caractéristiques de la copropriété
Distinguer parties communes, parties privatives et mitoyenneté
Les documents de la copropriété (RC, EDD, Immatriculation, carnet)

Le syndic et son contrat

Rôle et responsabilités du syndicat des copropriétaires et du conseil syndical

► **L'assemblée générale**

La convocation à l'assemblée générale

Diriger et animer une assemblée générale

Le procès-verbal de l'assemblée générale

► **La gestion administrative de la copropriété**

Utiliser les différentes clés de répartition des charges

Gérer le personnel de la copropriété

Assurer le recouvrement des charges de copropriété

Agir en justice en qualité de mandataire du syndicat

► **La gestion comptable et budgétaire de la copropriété**

Etablir le budget prévisionnel

La comptabilité de la copropriété

La vente d'un lot (formalités, état daté, privilège spécial)

► **Le suivi technique de l'immeuble**

Les travaux de la copropriété

Les obligations du suivi de l'immeuble

La copropriété en difficulté



Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation :

Positionnement en amont. Documents pédagogiques transmis au participant. Possibilité de s'entraîner avec vos documents comptables. Réalisations de cas réels pour faciliter l'assimilation des concepts abordés. Evaluation des acquis. Evaluation à chaud de la formation.



Contact : Josiane DELRIEU
05 53 47 90 93

formation@jd-developpement.com

FORMULAIRE D'INSCRIPTION Formation continue


Dispositif de Formation : Plan Autre

Intitulé de la Formation :

Date de la session :


ETABLISSEMENT

Raison sociale :



Code postal :

Ville :



SIRET :



NAF :

Nom du responsable :


Effectif :

Fonction :

OPCO :

APPRENANT

NOM :



Prénom :



Fonction :

Etes-vous en situation de handicap ?

Oui Non

Avez-vous besoin d'aménagements ?

Oui Non

MODALITES D'INSCRIPTION

Ce formulaire vaut acceptation des **conditions générales de vente** disponibles sur notre site Internet <http://jd-developpement.fr>

A réception du formulaire d'inscription, une **convention (ou contrat) de formation** vous sera adressée, à nous retourner dûment signée et revêtue du cachet de l'établissement accompagnée du règlement.

Seul le **règlement global** génère l'inscription définitive.

JD Développement a opté pour le régime d'**exonération de la TVA** (article 261-4-4°a du CGI).

Date

Nom du signataire, signature et cachet